

**Institut d'Enseignement de Promotion  
Sociale de la Fédération Wallonie-  
Bruxelles**

**Rue Saint-Brice 53**

**7500 Tournai**

**Professeur: Fabrice Jacquart**

**Gsm: France: 00 32 478 29 68 47**

**Belgique: 0478 29 68 47**

**Mail: profjacquart@gmail.com**

Objet: accompagnement du stage de M. (Mme) .....

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,  
Madame la Responsable des stages,  
Monsieur le Responsable des stages,

La présente lettre afin de vous remercier d'accueillir notre étudiant(e) en votre institution afin qu'il/elle puisse effectuer un stage nommé "stage d'insertion". Je tenais également ici à vous préciser les dispositions relatives au stage en question.

### **Fonctions de l'éducateur spécialisé**

Au sens du dossier pédagogique de notre Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, le Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif est un travailleur social qui fonde son action éducative sur :

- le développement global de la (des) personne(s),
- l'autonomie de la (des) personne(s) dans une optique de citoyenneté responsable et solidaire,
- la capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social.

Il intervient auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) en construisant et en gérant des collaborations avec d'autres intervenants du secteur et d'autres secteurs. Il agit soit au sein d'un établissement ou d'un service, soit dans le cadre du milieu naturel de vie. Il s'engage dans un processus articulatif action et réflexion pour favoriser la qualité de vie, le développement personnel dans sa relation à soi et aux autres. Son action s'inscrit dans le cadre de projets éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes définis avec le(s) bénéficiaire(s) et avec l'aide des différents intervenants dans le cadre d'un projet institutionnel et/ou social déterminent ainsi son mandat.

Par une analyse du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel, il maîtrise les enjeux des politiques socio-éducatives, se situe par rapport à celles-ci et se positionne en tant qu'acteur social en fonction des missions spécifiques à l'institution où il exerce. Il situe son travail dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs. Il s'interroge sur son mode d'intervention et sur la qualité de son accompagnement.

Dans le respect inconditionnel des personnes et des règles déontologiques, l'éducateur assure :

- une fonction d'accompagnement et d'éducation en aidant la(les) personne(s) et/ou le groupe au quotidien ;
- une fonction de reliance en agissant sur le réseau relationnel de la (des) personne(s) et/ou du groupe ;
- une fonction d'interface en occupant une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- une fonction d'acteur social en promouvant l'intégration de chacun et la cohésion sociale ;
- une fonction politique en étant vecteur de changement.

(source: Profil Professionnel du Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif)

## **Finalités du stage**

Au sens du dossier pédagogique de notre formation, le stage vise à *permettre à l'étudiant en situation d'activité professionnelle, de s'insérer dans un des secteurs de l'éducation spécialisée en co-intervention avec des professionnels.*

En particulier, cette unité d'enseignement permettra à l'étudiant de développer ses capacités à :

- ◆ questionner et analyser sa pratique ;
- ◆ développer un regard critique sur son action ;
- ◆ situer son intervention et son mandat dans une équipe éducative et/ou pluridisciplinaire en tenant compte du contexte organisationnel.

## **Objectifs du stage**

Toujours au sens du dossier pédagogique de notre formation, le programme du stage tend, pour la personne de l'étudiant, vers les compétences suivantes:

- ◆ de situer sa fonction éducative dans un contexte organisationnel :
  - identifier les partenaires significatifs de l'environnement de l'organisation ;
  - analyser le projet institutionnel (philosophie, valeurs, histoire, règles de vie collective et individuelle,...) ;
  - au travers de l'organigramme de l'institution, se situer et situer les autres acteurs institutionnels (rôles, fonctions, mandats,...) afin de comparer le mandat prescrit et le mandat exercé ;
  - identifier les référentiels théoriques et méthodologiques institutionnels pour décrire des outils professionnels qui finalisent le projet institutionnel ;
- ◆ de s'insérer dans les actions d'une équipe éducative et/ou pluridisciplinaire :
  - participer à des réunions ;
  - communiquer avec les membres de l'équipe et participer à la circulation de l'information ;
  - prendre de manière progressive des responsabilités et négocier la prise en charge de projets ;

- élaborer son action en lien avec le projet institutionnel en tenant compte des aspects pédagogiques, logistiques et financiers ;
- décrire et analyser sa participation à l'organisation des actions ou activités (institutionnelles, pédagogiques, sociales, ludiques, ...) adaptées aux objectifs fixés avec les personnes accompagnées et les différents partenaires (famille, institutions, ...) ;
- identifier et expliciter le sens donné aux activités et tâches quotidiennes en le liant aux objectifs fixés pour et avec les personnes accompagnées ;
- ◆ d'analyser une situation d'accompagnement éducatif vécue :
  - ◆ développer un questionnement éthique relatif au respect des libertés et droits fondamentaux ;
  - ◆ évaluer les compétences et les ressources de la personne ou des personnes accompagnées ;
  - ◆ étayer les demandes et les besoins exprimés notamment par rapport à la dimension affective et sexuelle ;
  - ◆ favoriser des conditions d'intégration sociale ;
  - ◆ associer les personnes pour déterminer des objectifs et des moyens appropriés ;
- ◆ d'interroger les perspectives et les limites de son intervention éducative :
  - ◆ situer celle-ci au sein d'un réseau et d'une équipe pluridisciplinaire ;
  - ◆ se confronter à la complexité de l'intervention éducative ;
  - ◆ prendre distance par rapport à ses émotions en adoptant une attitude professionnelle notamment face à des situations de conflits au sein de l'équipe ou de l'institution ;
  - ◆ intervenir dans le respect de la déontologie et de l'éthique de la profession ;
  - ◆ ajuster la construction de son identité professionnelle à un processus d'auto-évaluation en terme de compétences professionnelles acquises ou à améliorer ;
  - ◆ reprendre l'impact de ses représentations sur son mode de pensée.

Explication : les données reprises ci-dessus sont donc les compétences que le/la stagiaire va devoir expérimenter au cours de ce stage. Ces compétences seront évaluées par des acquis d'apprentissage (présentés dans le rapport d'activités remis par l'étudiant) et détermineront le résultat à l'unité d'enseignement. Il est important de rappeler que l'étudiant(e) doit pouvoir avoir l'occasion d'expérimenter ces compétences.

## **Durée du stage**

La durée de ce stage doit être de 240 périodes de 50 minutes, ce qui équivaut à 200 heures d'activité. Les étudiants qui occupent déjà une fonction de salarié dans le domaine éducatif pourront voir ce nombre d'heures modifié (au minimum 40 heures de stage).

Note importante: il est indispensable, en début de stage, que les dates de début et de fin aient été précisées. En effet, le/la stagiaire ne sera couvert(e) par notre assurance que pour la durée énoncée.

Si pour des raisons pratiques ou organisationnelles, il vous est difficile de décider d'une date précise dès le début du stage, il vous est demandé de m'en donner une première approximation (par exemple: fin décembre) et de me communiquer le plus rapidement possible une date calendrier précise.

## **Suivi médical**

La personne que vous recevez en stage a été invitée à passer un examen médical obligatoire auprès d'un service de médecine du travail agréé. Cet examen a été réalisé dans les premières semaines de l'entrée en formation et reste valable durant l'entièreté de la formation.

## **Démarrage du stage**

Afin de finaliser l'accord entre votre institution, le/la stagiaire et nous, les « Convention de Stage » seront signées. Le stage peut alors débuter. Sans cette approbation préalable, qui est réglée par les conventions particulières remises par le Professeur, tout stage est réputé nul et non avenu. Cette signature suppose l'engagement à exercer son rôle par le Professeur responsable du suivi des stages par l'étudiant". **Un stage débuté sans signature des conventions sera donc arrêté sur le champ pour des raisons légales évidentes.**

## **Suivi pédagogique**

### **Dans votre institution :**

Il vous est demandé de désigner un responsable du stage. Cette personne sera la personne-ressource interne du/de la stagiaire. A la fin du stage, il vous est demandé de compléter le formulaire d'évaluation du stage et de me le retourner, également par voie postale. Il vous est demandé également de compléter, toujours à la fin du stage, le modèle 2 qui est le récapitulatif reprécisant les dates de début et de fin, le nombre d'heures ou de périodes de stage et qui atteste, signature et tampon à l'appui, que le stage a bien été effectué.

### **Dans notre institut :**

Mon suivi dans l'institut consiste en:

- l'organisation de supervisions collectives avec des groupes d'étudiants,
- l'organisation de supervisions individuelles à la demande de l'étudiant,
- l'évaluation du rapport d'activités qui sera demandé au/à la stagiaire;
- l'évaluation du stage

Des visites de stage ne sont pas automatiquement organisées. Toutefois, à votre demande, celle du/de la stagiaire, ou la mienne, une rencontre pourra avoir lieu afin de dénouer tel ou tel problème (ou pour d'autres raisons également).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Responsable des stages, Monsieur le Responsable des stages, l'expression de mes sentiments distingués.

Fabrice Jacquart  
Professeur à l'IEPSCF TOURNAI